

**Sujet : [INTERNET] Avis sur épandage de boues provenant de la station d'épuration de Reims**

**Date : 26/02/2022 à 19:55**

**Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr**

Bonjour,

Merci de verser ce mail comme pièce à l'enquête publique en cours sur ce sujet.

Je tiens à notifier que les épandages qui vont être réalisés sur la commune de Puisieux ne doivent pas générer de nuisances olfactives sur les habitations de la commune dont la notre. Celles ci s'ajouteraient à celles potentiellement émises par l'unité de méthanisation et viendraient nuire à notre et à notre droit de jouir de nos extérieurs et à notre activité professionnelle touristique. Nous serons donc vigilant afin de vérifier que l'absence d'odeurs mentionnée par Suez dans le rapport est une réalité à chaque épandage.

Pour valoir ce que de droit,

Cordialement,